

Les Enfants Animateurs font, depuis 1970, un travail de proximité en accueillant des enfants de 6 à 17 ans à travers de l'accompagnement à la scolarité, des animations socio-éducatives tous les jours et pendant les vacances. A travers ces activités, l'association crée du lien social, combat les inégalités, favorise la mixité sociale et lutte contre le décrochage scolaire. Les contraintes budgétaires des institutions nationales et locales ont un impact négatif sur la survie de la structure. Chacun reconnaît le travail effectué auprès des enfants et peut aider à maintenir cette association indispensable !!



Les Enfants Animateurs
6 Escalier Croix Bosset
92310 Sèvres

Tél : 01 45 34 00 04
Site Web : <http://www.enfants-animateurs.net>
Email : enfants.animateurs@free.fr

Association Loi 1901, Agréée Jeunesse Education Populaire n°92/JEP/060.

Vous pouvez déduire de votre impôt 66% des sommes versées à l'association jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu imposable. (A titre d'exemple, soutenir l'association en versant 100€ vous revient à 34€ et 17€ seulement si vous versez 50€)

✂-----

JE FAIS UN DON PONCTUEL

Je soutiens les EAS par un don de : 15€ 20€ 30€ 50€ autre montant :€

Je règle par :

Chèque bancaire ou postal, à l'ordre des Enfants Animateurs

Signature

(obligatoire) :

De la part de, Nom/Prénom :

Adresse :

Je recevrai un reçu fiscal et la newsletter des EAS.

Mon adresse e-mail :

✂-----

J'AIDE DURABLEMENT

J'agis avec Les EAS : Je choisis le soutien régulier par prélèvement automatique. (Numéro d'émetteur : 597423).

Je complète et je retourne ce bulletin avec un RIB.

J'autorise les prélèvements le 5 de chaque : mois trimestre.

Je choisis le montant de mon soutien régulier : 10€ 20€ 30€ autre montant : €

Je recevrai un reçu fiscal et la newsletter des EAS. Mon adresse e-mail :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

LES ENFANTS ANIMATEURS DE SEVRES

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Les Enfants Animateurs à envoyer des instructions à votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des Enfants Animateurs. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Coordonnées du débiteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

IBAN :

BIC :

Tiers débiteur :

Coordonnées du créancier :

Les Enfants Animateurs de Sèvres

6 escalier Croix Bosset

92310 Sèvres

ICS :

RUM :

Type de paiement :

A..... Le..... **Signature du débiteur :**